

## Compte rendu de l'AG du 28 01 12

### 1. Bilan financier présenté par Jean-Michel PANNECOUCKE (trésorier)

L'association présente des comptes en bonne santé, mais la baisse des adhérents est préoccupante. 390 chèques d'adhésion ont été reçus en 2011, contre 463 en 2010.

Lors de la modification du site pendant l'été 2011, la base de données d'origine a été perdue. Il est donc difficile de retrouver la trace de certains adhérents, par exemple lorsque l'adresse mail ne comporte pas le nom et prénom. La relance des adhésions n'a pas pu être faite à cause de cela. C'est pourquoi, il est demandé à chaque adhérent de bien remplir sa fiche sur internet pour pouvoir faire la mise à jour des adhérents. Pierre COLIN, responsable du site, travaille à l'amélioration.

L'analyse des dépenses est faite en détail :

- les frais de transport sont en augmentation, notamment à cause d'un grand nombre de réunions avec les jurys des différents concours.
- les frais d'impression et d'expéditions sont élevés, le coût d'impression des annales ayant explosé ces dernières années. La publication des annales coûte cher, mais elle est incompressible. Sandrine COSTA, Vice-Présidente Lettres, propose de supprimer les annales de lettres, car elles paraissent trop tard et sur un programme révolu qui ne resservira pas, puisque les programmes de lettres changent chaque année, l'intérêt d'avoir les sujets de l'année précédente est nul. Rémy BOULARD souligne toutefois le rôle et l'utilité institutionnels et associatifs d'avoir une trace du travail de l'UPLS sous forme papier. L'envoi des annales est apprécié par les collègues, d'autant plus que certaines écoles ne mettent leur sujet en ligne que très tard (CCP par exemple), même si les concours Mines/Ponts et Centrale les publient vite sur leur site.
- Le coût de conférence des grandes écoles reste cher, mais indispensable. L'an prochain, il devrait baisser autour de 550€.
- l'assurance MAIF est obligatoire pour les réunions telles que l'Assemblée générale ;
- l'abonnement à l'AEF (agence de presse qui centralise les informations de l'Education Nationale et envoie des dépêches quotidiennes) est indispensable. Seul le président reçoit ces dépêches, qu'il n'a pas le droit de diffuser.

- dans les « divers », on compte la location des salles pour les réunions et l'hébergeur du site.
- A noter dans les « recettes » que le Centre Français du Droit de Copie a envoyé la somme de 552,16 euros à l'UPLS en sa qualité d'éditeur.

Globalement, le bilan financier est le même qu'en 2010, avec des comptes équilibrés.

## 2. Election de nouveaux membres du Comité

En anglais se présentent 2 candidats :

- Léa THALMARD (Lycée Chateaubriand, Rennes)
- Yves CHAMPINOT (Lycée Stanislas, Paris)

Ils sont élus à l'unanimité.

## 3. Bilan moral de Rémy BOULARD (président)

Rémy BOULARD revient sur le renouvellement du site de l'UPLS. Il devrait permettre d'être moins dépendant d'un bulletin papier, puisque les annales sont mises sur le site. La perte de la base de données n'a pas permis de faire la relance de certains collègues par courrier. Rémy BOULARD va se mettre en rapport avec d'autres associations sœurs (UPS et UPSTI) pour refaire un répertoire. Il faut par ailleurs partir à la conquête de nouveaux adhérents, car il y a des régions et

certaines disciplines (russe, italien, arabe) non représentées. Si dans les années 90, il y a eu un afflux d'adhésion dû aux menaces de disparition des classes préparatoires, la baisse se fait sentir ces derniers temps.

Les menaces sur les classes préparatoires ont été d'ordre varié, même si globalement, il n'y a pas de remise en cause des CPGE :

- fermetures de petites prépas effectives dans certaines académies. Mais les courriers des associations aux recteurs ont permis de surseoir ou d'annuler certaines fermetures de SUP (en PCSI ou PTSI) qui auraient entraîné aussi la fermeture de SPE l'année suivante.
- contraintes de fusion de classes \* et non \*, qui ont remis l'architecture de certaines CPGE en cause. Au total, une dizaine de classes ont été touchées. Mais il y a eu la création d'autres classes (souvent en partenariat avec l'université, ouverture d'internats d'excellence sous couvert de diversité sociale).
- amputation de services pour effectifs réduits en CPGE (parfois certains collègues se sont vus supprimer jusqu'à 2/3 de leur service avec complément horaire en lycée).
- la fusion de groupes de LV1 et LV2 en allemand et en anglais a entraîné des réductions de services et une diminution des heures de khôlles calculées sur l'horaire enseigné. Des plaintes de collègues affectés par ces amputations ont été déposées au tribunal administratif, ce qui risquait de remettre en cause les acquis des CPGE. L'APHEC a préconisé de régler les problèmes au sein de chaque établissement et de s'appuyer sur la directive de Mme Josette THEOPHILE envoyée aux recteurs.
- le rectorat de Paris a annoncé une réduction des khôlles de 15% (zèle et tentative de passage en force pour montrer une bonne gestion financière !!). Or, les académies ne sont pas autonomes en la matière, les mesures sont nationales. Donc il n'y a pas de possibilité de réduire les heures de khôlles selon les académies.
- Rémy BOULARD annonce qu'un protocole entre associations des CPGE et ministère de l'EN a été signé la veille pour la création d'un *Comité de suivi et de concertation* avec les CPGE suite à la réforme des lycées. Celui-ci se réunira deux fois par an, et sera un interlocuteur au même titre que la CGE. D'ici la fin de l'année, un programme doit être élaboré. A également été créé un *Comité sur la Réforme des Programmes des Classes Préparatoires*, divisé en diverses commissions transversales, par exemple sur les langues ou la réorganisation de la première année, qui devra rédiger de nouveaux programmes d'ici la fin de l'année. (transition avec le lycée : réflexion sur les semestres, le suivi des élèves, les khôlles, etc...). Ce sont 2 chantiers sur lesquels l'association sera amenée à travailler.

Le discours général est moins alarmiste sur l'évolution des classes préparatoires. On peut donc raisonnablement penser que les classes préparatoires ne vont pas disparaître du jour au lendemain, même s'il y a de nombreux appels à les faire évoluer. L'exportation du modèle CPGE (en Caroline du Sud et au Maghreb) est un signe encourageant. Les CPGE restent une clé de la réussite de l'enseignement français.

- Le changement des épreuves de langue à Centrale et e3a montre que les écoles d'ingénieurs veulent faire évoluer les épreuves. La banque PT va s'aligner sur l'épreuve de synthèse de Centrale en 2013. Les CCP réfléchissent aussi à une modification de leurs épreuves. Quant au concours Mines-Ponts, il rend l'anglais obligatoire à l'oral, ce qui n'est pas sans susciter de vives inquiétudes sur l'avenir des autres langues que l'anglais.
- La question des compétences qui est un critère d'évaluation est justifié en milieu professionnel. Or, en classe préparatoire le travail en langue par compétence n'est pas encore très répandu.

### Perspectives pour 2012-2013

Il faut redynamiser l'association au niveau des membres.

L'année 2012-2013 sera le **40<sup>ème</sup> anniversaire de l'UPLS** L'objectif est d'organiser une manifestation commémorative et festive qui pourrait avoir lieu à l'occasion de l'AG 2013 et permettrait de fédérer les membres de l'association autour d'une manifestation culturelle. Des pistes sont à l'étude. Cela pourrait s'inspirer de la journée de travail faite en lettres à l'automne. Sandrine COSTA explique le déroulement de cette journée qui a rencontré un vif succès auprès des collègues et sera donc reconduite en 2012. Une ½ journée est consacrée aux conseils de méthode, programme, sujets et corrigés et une ½ journée consacrée à un colloque, pendant lequel 3 intervenants universitaires font un exposé de 45' sur chacune des œuvres au programme.

Le président de l'UPLS clôture la séance en invitant chacun à venir boire une coupe de champagne!

Compte rendu rédigé par Brigitte DUCONSEILLE (Allemand, Lycée Stanislas, Paris) et Christophe REPPLINGER (Anglais, Lycée Berthelot, Saint-Maur-des-Fossés)